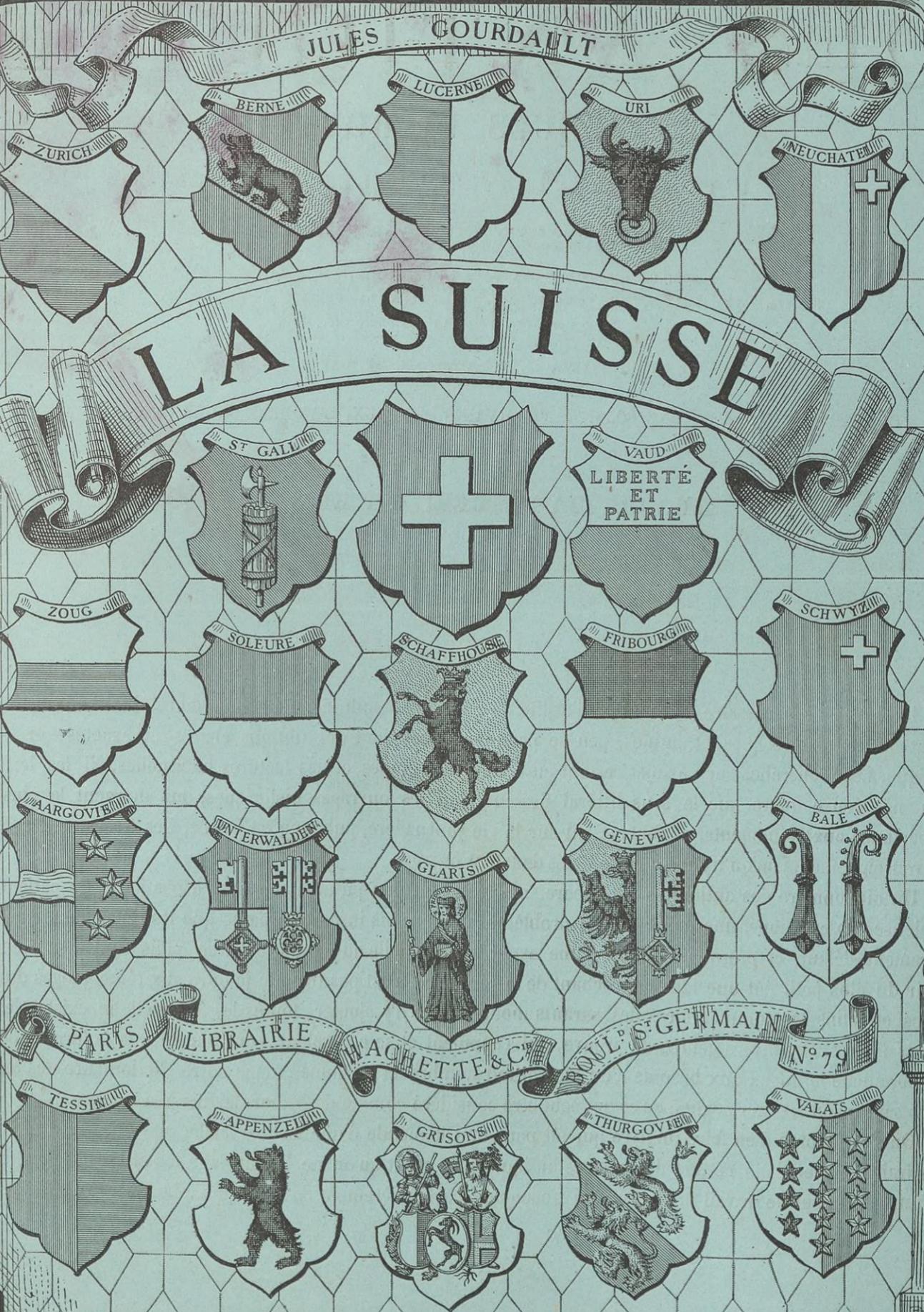




JULES COURDAULT

LA SUISSE



PARIS LIBRAIRIE MACHETTE & C° BOUL. S. GERMAIN N° 79

L47  
4687

*Handwritten signature or mark in blue ink.*

LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>IE</sup>, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

---

DICTIONNAIRE  
DES ANTIQUITÉS  
GRECQUES ET ROMAINES

D'APRES LES TEXTES ET LES MONUMENTS

CONTENANT L'EXPLICATION DES TERMES

QUI SE RAPPORTENT AUX MŒURS, AUX INSTITUTIONS, A LA RELIGION  
AUX ARTS, AUX SCIENCES, AU COSTUME, AU MOBILIER, A LA GUERRE, A LA MARINE, AUX MÉTIERS  
AUX MONNAIES, POIDS ET MESURES, ETC., ETC.

ET EN GÉNÉRAL A LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DES ANCIENS

OUVRAGE RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ D'ÉCRIVAINS SPÉCIAUX, D'ARCHÉOLOGUES ET DE PROFESSEURS

SOUS LA DIRECTION DE

MM. CH. DAREMBERG ET EDM. SAGLIO

ET ENRICHIS DE 3000 FIGURES D'APRÈS L'ANTIQUÉ

DESSINÉES PAR P. SELLIER ET GRAVÉES PAR M. RAPINE

---

Il est à peine nécessaire de montrer l'utilité de ce livre attendu depuis si longtemps. Quel que soit en France l'état des lettres grecques et latines, peu de personnes possèdent des notions claires et exactes sur la société antique. Les recherches sur ce sujet restent en dehors des études et des lectures habituelles. Ni les lexiques, où l'on ne trouve guère que le sens littéral des mots, ni les ouvrages historiques, qui donnent la plus grande importance aux événements, ne fournissent sur la vie journalière, publique ou privée, des Grecs et des Romains, les renseignements qu'on trouvera rassemblés dans cet ouvrage.

Un dictionnaire des antiquités est encore, malgré ce qu'on a pu amasser jusqu'à nos jours de patientes et ingénieuses observations, une collection de problèmes quelquefois insolubles parce que les renseignements font entièrement défaut, et presque toujours d'une explication difficile ou douteuse parce qu'ils sont insuffisants. Pour avoir du plus petit fait une idée approchant de la vérité, ce n'est pas trop de joindre aux témoignages des auteurs grecs et latins les commentaires des savants modernes et d'y ajouter, toutes les fois qu'il en existe, les monuments figurés. Ces divers genres de preuve, qui s'appuient et se contrôlent, sont réunis sous la forme abrégée qui s'accommode le mieux aux besoins d'un plus grand nombre de personnes, dans notre Dictionnaire des antiquités, mais sans qu'on ait rien négligé de ce qui peut être considéré comme désormais acquis à la science.

On s'est efforcé d'en faire un livre qui fût pour tout le monde d'une lecture facile, une aide pour tous ceux qui voudraient entrer dans l'étude des mœurs antiques plus avant qu'on ne le fait dans les classes, en même temps qu'un instrument de travail pour ceux qui s'occupent particulièrement de l'antiquité. Le texte a été à dessein dé-

tionnés, il résulte avec évidence que l'administration plus ou moins vexatoire des Habsbourg ou de leurs officiers ne fut ni la véritable ni l'unique cause des démêlés, puis de l'hostilité finale, entre les montagnards, — *intramontani*, comme les appelle un des documents de l'époque, — et les ducs d'Autriche. La tyrannie des avoués précipita certainement la rupture; mais, ces avoués eussent-ils été les plus doux des hommes, la rupture, tôt ou tard, n'eût pas moins eu lieu. Me permet-on une comparaison empruntée à la science moderne? La lumière qui rayonne d'un corps incandescent a, on le sait, des propriétés caractéristiques, subit diverses modifications, selon la nature chimique de la source d'où elle émane, si bien qu'en étudiant ces rayons lumineux, décomposés par le prisme, on arrive à savoir de quelles substances est formé le corps embrasé. Ce procédé si délicat de l'analyse spectrale peut aussi, ce me semble, être appliqué aux phénomènes politiques et sociaux. Durant les deux



LA DENT DE STANZ.

siècles où je viens de l'étudier, la conduite des Waldstetten accuse en effet différents mobiles dont la combinaison, assez complexe, se laisse néanmoins « défaire » au simple examen des actes. Parmi ces actes, les uns procèdent surtout de la recherche du droit de communauté; les autres visent particulièrement la conquête du droit de haute juridiction; les autres enfin tendent à l'acquisition du droit de propriété foncière: *Gemeinderecht*, *Landrecht*, *Grundeigenthum*, voilà le triple objectif poursuivi par les gens des Vallées. Ces trois sortes de revendications se mêlèrent de bonne heure dans leur esprit, et ce ne fut que la force des choses, — autant que la logique, — qui les obligea de les dissocier dans la pratique. Des trois droits qu'ils convoitaient, le premier, le droit de communauté, fut assez facilement obtenu par eux; mais les deux autres, qui constituaient l'essence même de la souveraineté, ne pouvaient et ne devaient leur échoir qu'à titre de prix laborieux d'une lutte obstinément reprise à travers mille retours de fortune. L'aversion croissante que leur inspirait la maison d'Autriche contribua encore à enflammer leur amour inné de l'indépendance, et c'est ainsi que le moment vint où, en dépit des affirmations contenues dans leurs propres cédules d'alliance, les trois pays se trouvèrent prendre le

*La Dent de Stanz*

rôle offensif. Mais ce rôle offensif, ne semble-t-il pas, à bien voir les choses, qu'ils n'ont jamais cessé de l'avoir? Avez-vous remarqué comme, à la suite de chaque concession, s'accroissent leur hardiesse et leurs exigences? Ils ont, d'ailleurs presque dès le début une sorte d'arrière-jeu qu'ils arrivent plus tard à ne plus prendre le souci de cacher : tous, gens d'Uri, gens de Schwytz et gens d'Unterwalden, s'avancent sourdement à l'assaut des fiefs et des biens possédés chez eux par les seigneurs ecclésiastiques ou séculiers. Les Uraniens convoitent les domaines et les rentes des abbayes de Notre-Dame de Zürich et de Wettingen, de même que leurs coriverains du lac veulent s'approprier ceux qui appartiennent aux couvents de Steinen et d'Engelberg. C'était encore là, si l'on veut, une violation des droits établis ; mais sur quel droit se fondaient ces droits? Quand, de quelle façon et dans quelle mesure les populations avaient-elles concouru à l'établissement de cet état de choses? « A l'Empereur lui-même, dit Stauffacher au Grütli, nous avons refusé obéissance lorsqu'il manqua à la justice en faveur des prêtres ; car, lorsque les gens du monastère d'Einsiedeln revendiquèrent les pâturages où nous menions nos troupeaux depuis le temps de nos pères, et que l'abbé exhiba une ancienne charte qui lui donnait les solitudes sans maîtres, — car on avait caché notre existence, — nous dîmes : « La charte a été obtenue par surprise ! Il n'y a point d'empereur qui puisse donner ce qui est à nous, « et si justice nous est refusée par l'Empire, eh bien, au sein de nos montagnes, nous pouvons nous « passer même de l'Empire ! »

### III

*Se passer de l'Empire*, voilà justement l'expérience redoutable qu'allaient tenter en 1315 les hommes des Vallées. Ce n'était pas que Louis de Bavière les abandonnât à l'Autriche ; loin de là, il encourageait leur résistance et avait annulé la sentence qui les avait mis au ban de l'Empire ; mais c'était tout : Dieu et les bras des montagnards étaient chargés de pourvoir au reste.

Les Waldstetten n'avaient pas attendu, pour prendre leurs mesures de défense, que les choses fussent au pire état. Le territoire nourricier de la Confédération ne comprenait encore que les deux tiers du bassin du lac des Quatre-Cantons, et ce territoire, enceint de cinq ou six monts énormes, et offrant une frontière circulaire de vingt lieues environ, n'était accessible que sur trois points : deux à l'ouest, le col du Brünig, qui sépare l'Unterwalden de l'Oberland, et le golfe d'Alpnach qui, en face de Stanz, n'est qu'un étroit canal entre le Nidwald et le pays de Lucerne ; un troisième à l'est, par la vallée de Schwytz. De ce côté, une armée venant de Zurich et de Zoug pouvait gagner Schwytz soit par Arth, soit par Egeri. Os la vallée d'Arth n'est pas d'un abord aisé ; le lac de Zoug y pénètre assez profondément, et sur ses rives escarpées il n'y a guère de place pour passer ; en deçà, le bassin en est tout occupé par le lac de Lowerz, très-facile encore à couvrir avec très-peu d'hommes. La vallée d'Egeri, plus haute, plus montueuse, mais également remplie par un lac, offre aussi d'excellentes positions défensives. Là se trouve, au hameau frontière d'*An der Schornen* ou *Schorno*, entre la Figlerfluh et le Wergberg, une gorge qui ferme l'entrée du pays de Schwytz. Le chemin d'accès file par le Sattel, colline accidentée et semée de blocs de poudingue, qui forme comme un trait-d'union entre les montagnes environnantes. Ce passage était gardé par une tour faisant partie d'un mur de défense que les Suisses y avaient élevé et qui se prolongeait à travers les rochers et les précipices sur un espace de plus de deux lieues depuis Rothenthurm (vallée de la Sihl) jusqu'à Arth. Une tour semblable avait été construite à Stanzlad,

et toutes les rades du lac, hérissé d'un rempart de palissades, étaient soigneusement gardées par des postes.

Abandonnés de leurs alliés naturels, Zurich et Lucerne, qui tenaient pour les ducs d'Autriche, les Waldstetten avaient du moins cherché à s'attacher leurs plus proches voisins. Les habitants d'Uri s'étaient assurés des gens d'Urseren et avaient conclu avec Glaris une alliance qui garantissait leur frontière ; les Unterwaldois s'étaient liés de même avec les paysans d'Unterseen ; quant aux Schwytzois, qui allaient être les premiers attaqués, ils avaient confié à une poignée d'hommes la garde de l'étroit défilé qui sépare le pied du Rigi de celui du Rossberg, et le gros de leurs forces s'était dirigé vers le



BARQUE COCHÈRE D'URI ARRIVANT A TREIB.

défilé-frontière du Sattel. Le chant relatif à la bataille qu'on va raconter dit qu'une flèche lancée au-dessus de la muraille d'Arth par un chevalier du camp autrichien à un de ses parents avait annoncé l'attaque pour la veille de Saint-Ottmar, au lieu appelé Morgarten. Morgarten est le nom d'un coteau qui domine le lac d'Egeri (1).

On était à la mi-novembre (1315). Le 14, tous les contingents de la Haute-Allemagne avaient reçu de Léopold l'ordre de se trouver réunis à Zoug ; le lendemain avant l'aube, les comtes et chevaliers de l'Aargau, du Thurgau et de la Souabe, conduits par le duc d'Autriche, gravissaient les hauteurs qui dominant la ville, et, après avoir traversé les deux villages d'Egeri, s'engageaient, par la rive orientale du lac, vers les pentes du Morgarten (2), croupe de montagne attenante au Sattel. Selon l'historien

(1) Ceux qui connaissent le pays savent que sur cette frontière du canton de Schwytz des sentinelles bien placées peuvent surveiller à la fois les deux vallées d'Arth et d'Egeri.

(2) Cette rive du lac d'Egeri, formée d'alluvions, est d'une nature marécageuse, d'où sans doute le nom de *Morgarten*, — *Moor*, marais, terre fangeuse, et *Garten*, jardin.

Justinger, comme les troupes de Léopold étaient en marche sur Egeri, on avait tenu un dernier conseil pour délibérer sur le choix de la route qui conduirait le plus sûrement dans le pays de Schwytz. D'un commun accord, on s'était décidé pour celle de Schorno. Le duc, qui avait auprès de lui son bouffon, Conrad von Stocken, voulut aussi avoir son avis et lui demanda ce qu'il pensait du plan de campagne : « Il ne me plaît pas. — Pourquoi ? — Vous avez tous dit comment on peut entrer dans le pays, mais aucun de vous n'a songé aux moyens d'en sortir. » Léopold et sa fière noblesse n'en continuèrent pas moins leur route. On s'était muni d'une provision de cordes pour emmener les belles vaches brunes dont on se promettait de faire *razzia*. Nul ne doutait du succès, et jamais encore, effectivement, on n'avait vu manants tenir tête à des hommes d'armes tout bardés et tout cuirassés sur leurs grands



LAC D'EGERI.

chevaux de bataille. Le même jour, afin de diviser les forces de l'ennemi, le comte Otto de Strassberg, avoué de Léopold dans l'Oberland, devait franchir le Brünig et fondre sur le Haut-Unterwalden, tandis que, par une autre diversion, les bataillons de Lucerne, de l'Entlibouch et des environs débarqueraient dans le Nidwald pour donner la main à Strassberg.

L'armée autrichienne, cavalerie en tête, s'était donc engagée avec confiance par le chemin qui longe le lac d'Egeri, chemin qui était sans doute alors plus étroit et moins praticable que la route actuelle. Les forces de Léopold se montaient à 14,000 hommes. Les Suisses, postés au Sattel, étaient environ 1,350 : 400 Uraniens, 600 Schwytzois, 300 guerriers de l'Unterwalden, auxquels étaient venus s'adjoindre une cinquantaine de « bannis » qui s'étaient installés derrière un amoncellement de cailloux et d'arbres coupés sur place, au haut de la colline du Morgarten, sous laquelle l'armée ennemie devait défiler. Ces *bannis* étaient des gens des trois vallées qui avaient sans doute été obligés de s'exiler à la suite de certains délits et pour n'avoir pas payé des amendes du genre de celles que

nous avons vues stipulées dans le traité d'alliance de 1291. On a dit qu'ils s'étaient postés à part au haut de la colline, parce qu'on leur avait refusé, malgré leurs instances, l'autorisation de combattre dans les rangs de leurs frères ; il est plus que probable qu'en prenant cette position ils agissaient aussi d'après un plan concerté avec le reste des Confédérés, et qu'une entière « abolition » devait être le salaire mérité de leur patriotisme. Ceci posé, il est facile de se faire une idée exacte du combat. Quand toute la « cavalcade » autrichienne se fut déployée dans le défilé, une avalanche de pierres et de troncs, détachée par des mains invisibles, roula tout à coup sur elle des hauteurs voisines ; les chevaux s'entre-heurtant tombèrent les uns sur les autres ; les lourds cavaliers, empêtrés de leurs casques, de leurs cuirasses et de leurs boucliers, se trouvèrent pris « ainsi que des poissons dans



CHAPELLE DE MORGARTEN.

une nasse ». Dès que la colonne fut ainsi coupée par le milieu, le gros des Confédérés, dévalant du plateau de Haselmatt, se rua, comme une autre avalanche, sur l'escadron affolé des ennemis,

transperçant, écrasant et fauchant avec leurs épées, leurs massues, leurs pesantes hallebardes, tout ce qui se trouvait sur la route. De la tête de la colonne, rejetée vers la partie du défilé déjà encombrée de cadavres et que les bannis continuaient à cribler, pas un homme ne put échapper ; le reste des cavaliers dans son reflux précipiteux alla transmettre le désordre, puis la déroute, aux gens de pied restés à près d'une lieue en arrière. En même temps que cette attaque de front avait lieu, quelques compagnies, filant par en haut, les chaussures munies de crampons afin de se pouvoir soutenir sur les pentes, étaient apparues soudain sur le flanc des troupes ducales, en poussant leurs cris de guerre, et avaient achevé par l'épouvante ce que la force avait commencé. Léopold, entraîné dans la fuite des siens, galopa sans s'arrêter jusqu'à Winterthur, où le chroniqueur Jean, qui était alors écolier dans cette ville, dit l'avoir vu arriver, le soir de la fatale journée, tout abattu, demi-mort de frayeur, — *tanquam semi-mortuus apparuit nimia tristitia.*

Tel fut le combat des « Thermopyles suisses », où les Confédérés perdirent quinze hommes et en tuèrent à l'ennemi plus de quinze cents. Il est certain que s'ils eussent reculé un seul instant, ils

étaient perdus sans ressources ; ce fut, dit-on, le landamman de Schwytz, le vieux Reding, qui, inconsolable de ne pouvoir agir par lui-même, leur conseilla ce plan audacieux (1). Il faut noter que les Waldstetten ignoraient alors l'entreprise et les forces du comte de Strassberg. Celui-ci avait effectivement passé le Brünig, et s'était avancé par Lungern, Sachseln et Sarnen jusqu'au golfe d'Alpnach, tandis que le corps venant de Lucerne avait abordé à Burgenstad. Le messenger de l'Obwald qui accourait demander du secours à Stanz rencontra celui du Nidwald qui venait en demander à Sarnen. Aussitôt l'on dépêcha un troisième messenger pour rappeler en deçà du lac les trois cents Unterwaldois qui étaient allés défendre la passe du Sattel ; ceux-ci étaient déjà de retour à Brunnen, où l'envoyé les retrouva, et où se fit l'échange des nouvelles. Les trois cents, renforcés d'une centaine de Schwytzois, se mirent tout de suite en bateau ; arrivés à Buochs à l'improviste, ils tombèrent d'abord sur les Lucernois, qui, eux non plus, ne savaient rien de ce qui s'était passé par delà, puis la troupe, toujours grossissant en route, s'avança vers Alpnach pour y attaquer le lieutenant de Léopold. A la vue des bannières d'Unterwalden, qu'il croyait déjà prises par les Autrichiens, Strassberg devina la défaite du duc Léopold et se hâta de battre en retraite. Encore ne le put-il faire sans perdre près de trois cents hommes.

Le lendemain du jour où la confédération venait de recevoir son baptême de sang, les Schwytzois députèrent vers l'Empereur, qui, de son côté, adressa des lettres de félicitation aux hommes des Vallées. Ceux-ci, craignant que les ducs d'Autriche ne songeassent à prendre leur revanche, s'empressèrent de resserrer leur alliance perpétuelle par un autre pacte conclu à Brunnen le 9 décembre de la même année. C'est dans ce traité qu'ils prirent pour la première fois le qualificatif devenu si fameux d'*Eidgenossen* (2). Les clauses nouvelles qui y sont contenues témoignent des progrès qu'avaient faits en un quart de siècle leurs idées d'autonomie. Ce n'est pas qu'ils prétendent se soustraire, — ils n'y avaient encore nul intérêt, — à la haute suzeraineté impériale ; mais ils s'engagent à ne reconnaître comme dépositaire du souverain pouvoir que le prince dont ils auront d'un commun accord constaté les droits, — n'oublions pas qu'à ce moment même l'Empire se trouvait avoir deux têtes : Frédéric d'Autriche et Louis de Bavière ; — dans un autre article apparaît comme posée la base de leur politique extérieure.

« Comme la nature humaine, disaient-ils, est faible et fragile, il arrive que ce qui devrait être durable et perpétuel est bientôt facilement livré à l'oubli ; c'est pourquoi il est utile et nécessaire que les choses qui sont établies pour la paix, la tranquillité, l'avantage et l'honneur des hommes, soient mises par écrit et rendues publiques par des actes authentiques.

« Ainsi donc, Nous d'Uri, de Schwytz et d'Unterwalden, faisons savoir à tous ceux qui liront ou entendront ces présentes lettres que, prévoyant et appréhendant des temps fâcheux et difficiles, et

(1) Le 13 novembre de chaque année, l'anniversaire de cette victoire se célèbre dans la chapelle de Saint-Jacques, près de ce hameau de Schorno, où était, comme l'atteste une très-vieille gravure du combat, la tour d'où s'élança le gros des Confédérés. Morgarten n'est pas un village, car il n'existe, sur ce flanc occidental du rameau des Alpes qui ferme à l'est la vallée d'Egeri, qu'une chapelle et quelques fermes éparses à l'entour ; l'endroit n'est même pas un défilé à proprement dire, car il n'y a de colline que d'un côté ; de l'autre c'est le lac. Ajoutons que la victoire des Suisses fut due autant à la nature marécageuse du terrain où l'ennemi s'était engagé à la tête du lac qu'à la surprise causée par la première attaque des bannis.

(2) A lieu de celui de *conjurati* ou *conspirati*, — *mätgeschworne*, *zusammengelübte* qu'ils avaient pris jusqu'alors. — Dans la langue juridique du moyen âge, *conjuratio* se disait, techniquement, de toute association, confrérie, corporation, unie par serment dans un même dessein.

afin de pouvoir mieux jouir de la paix et du repos, nous nous sommes mutuellement promis de bonne foi et par serment de nous assister réciproquement.

« De plus, nous promettons par le même serment qu'aucun des trois Pays et nul d'entre nous ne reconnaîtra qui que ce soit pour son seigneur, sans le consentement et la volonté des autres. Du reste, chacun de nous, homme ou femme, doit obéir à son seigneur légitime et à la puissance légitime en tout ce qui est juste et équitable, sauf aux seigneurs qui useront de violence envers l'un des Pays ou qui voudront dominer injustement sur nous, car à tels aucune obéissance n'est due, jusqu'à ce qu'ils se soient accordés avec les Pays.

« Nous convenons aussi entre nous que nul des Pays ni des Confédérés ne prêtera serment et ne rendra hommage à aucun étranger sans le consentement des autres Pays et Confédérés ; — qu'aucun Confédéré n'entrera en négociation avec quelque étranger que ce soit sans la permission des autres Confédérés, aussi longtemps que les Pays seront sans seigneur ; — que si quelqu'un de nos Pays trahit leurs intérêts, viole ou transgresse aucun des articles arrêtés et contenus dans le présent acte, il sera déclaré perfide et parjure, et son corps et ses biens seront confisqués au profit des Pays... »

La suite comme au pacte de 1291.

« Et afin que les assurances et les conditions susdites demeurent stables et perpétuelles, nous, ci-dessus nommés, citoyens et confédérés d'Uri, de Schwytz et d'Unterwalden, avons apposé nos sceaux au présent acte, fait à Brunnen, l'an 1315 de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le premier mardi après le jour de la Saint-Nicolas. »

Peu de temps après, le roi Louis ayant convoqué à Nuremberg les grands de son parti, cette assemblée déclara les ducs d'Autriche, ainsi que les autres partisans de Frédéric le Beau, — l'empereur élu de la minorité, — coupables de lèse-majesté, et déchus des droits qu'ils exerçaient dans les vallées de Schwytz, d'Uri, d'Unterwalden et lieux circonvoisins, aussi bien que des propriétés, fermes et censes qu'ils y possédaient.

Lucerne, que cet arrêt de déchéance avait dégagée à point de ses obligations envers l'Autriche, saisit le premier moment favorable pour se rapprocher des Confédérés et faire sa paix avec eux. Quant aux Hasbourg, on sait qu'ils tentèrent vainement de réduire Soleure, l'alliée principale des Forestiers, et que, vaincus définitivement dans leur lutte contre Louis de Bavière, ils moururent sans avoir pu venger Morgarten.

Ce fut alors que les Waldstetten, sûrs du but de leur ambition, se décidèrent, le 7 octobre 1323, c'est-à-dire seulement au bout de neuf années, à rendre officiellement foi et hommage à l'Empire, représenté par Jean d'Aarberg, sire de Valengin, *landvogt* d'Unterwalden, de Schwytz et d'Uri. Cet acte de fidélité se fit à des conditions qui méritent, je crois, d'être mentionnées : il fut convenu que les trois vallées relèveraient nûment de la Couronne, qui ne les aliénerait jamais ; que tout changement à cet égard les délierait de leur serment ; que les habitants des Waldstetten ne seraient jamais obligés d'assister aux plaids d'un landgrave ni de comparaître « devant un tribunal quelconque hors de leurs limites ». — Quoi ! pas même devant celui de l'Empereur ! — et qu'en outre « nul autre qu'un de leurs compatriotes, homme libre, habitant de la vallée, ne serait leur juge », c'est-à-dire leur *ammann* ou leur *landammann*.

Il n'y avait à coup sûr qu'un prince mal affermi sur le trône qui pût souscrire à de pareilles

clauses, réalisation à peu près complète de cette parole du Rudenz de Schiller à son père le baneret d'Attinghausen : « On veut l'Empereur pour maître, afin de n'avoir aucun maître. » Il est vrai qu'après tout c'était sagesse pure de demander le plus pour avoir la chance, à tout événement, de retenir le moins. Les Forestiers savaient par expérience que ce que donnait la main d'un Empereur, la main d'un autre Empereur le pouvait reprendre. Et, en effet, bien longtemps après Morgarten, bien longtemps même après que l'accession successive de Lucerne, Zurich, Glaris, Zoug et Berne eut parfait l'alliance primitive des huit cantons, les Confédérés coururent plus d'une fois le risque de retomber sous le joug de l'Autriche. Ce ne fut qu'à force d'union, de politique, de patience,



AU PAYS D'URI.

et aussi de combats héroïques (Laupen, Zempach, Naefels), que les Suisses réussirent à conserver ce qu'ils avaient conquis. Le mouvement imprimé à tout le pays par l'insurrection des trois Waldstetten ne s'arrêta, il est vrai, que lorsque le pays n'eut plus de maître; mais l'affranchissement ne se fit que peu à peu et à travers mille retours de fortune. Au quinzième siècle seulement, Schwytz acquit la juridiction sur les domaines et le bourg d'Einsiedeln, et l'on peut dire, en thèse générale, que ce fut surtout par voie d'achat que les Forestiers vinrent en possession des droits domaniaux et des propriétés que détenaient chez eux les seigneurs laïques et ecclésiastiques.

On a vu que, pour se défendre contre la noblesse à cheval et bien équipée, les Suisses, combattant à pied, avaient dû créer de toutes pièces un art militaire à leur usage. Leur champ de bataille une fois choisi, des morceaux de rocher, des troncs d'arbres faisaient

pour eux l'office d'artillerie, dans le vieux sens du mot (*Ars telorum*), et leur servaient à rompre d'abord les rangs de l'ennemi (1); après quoi, l'offensive était complétée par le jeu de la grosse épée et de la massue nationale à pointes (*Morgenstern*). L'ordre de bataille était la phalange; l'arme principale, la hallebarde. Ce fut la hallebarde qui vainquit au Morgarten et dans les premières batailles. Elle suffit aux Confédérés tant qu'ils n'eurent qu'à en venir aux mains dans d'étroits défilés où la nature s'unissait à eux pour repousser la chevalerie et son lourd attirail. Mais, plus tard, la hallebarde qui ne frappe que de près dut céder le pas à la longue pique, engin des combats en plaine où la phalange trouve à se développer. Ce fut une épaisse forêt de ces longues lances que Berne opposa près de Laupen aux escadrons de la noblesse conjurée. Puis, quand la plaine et les

(1) On sait que, dans le principe, pour distinguer l'ancienne artillerie de la nouvelle, on appelait celle-ci : *l'artillerie à poudre*.

Alpes s'allièrent, par exemple pour les guerres de Bourgogne, les deux sortes d'armes s'allièrent également, opérèrent ensemble ou tour à tour suivant la nature du terrain et les besoins de la stratégie. Les piques d'ordinaire étaient en avant, se présentant les premières en haie sur plusieurs rangs de profondeur, et, derrière ce front hérissé, les hallebardiers, avec leurs armes plus courtes, attendaient le moment où, les lances ayant fait trouée, ils pouvaient pénétrer dans le massif rompu des ennemis. On se rappelle qu'à Sempach, où les cavaliers du duc Léopold combattirent à pied, les Suisses, faute de piques, faillirent essuyer un terrible échec. L'artillerie à poudre joua aussi son rôle dans cette tactique. Tantôt, comme à Grandson, les Confédérés ouvraient leurs rangs pour laisser arquebuses et coulevrines accabler les Bourguignons de leurs projectiles, tantôt ils les resser-



HALTE AU BORD DU LAC.

raient pour ne plus offrir à l'ennemi qu'un formidable rempart de lances. A Novare, ils combattirent un moment les rangs si pressés, que la manœuvre de la hache d'armes était impossible ; il fallut dégainer le coutelas et jouer du poignard. Souvent aussi, et ce fut le cas à Morat, on pénétrait dans les rangs adverses, on prenait les canons et on les retournait.

Tous ces procédés exigeaient une sévère discipline unie à une force rare d'impétuosité. Aussi, dans un temps où les armées ne se composaient encore que de cavaliers inhabiles à se mouvoir et d'une infanterie mal réglée et ne sachant guère se tenir en ligne, prisait-on fort en Europe les qualités militaires des Suisses, leur adresse à manier leurs deux espèces d'armes favorites, et l'art avec lequel, selon l'occurrence, ils changeaient, parfois brusquement, leur ordre de bataille. Parmi les anciennes ordonnances de guerre des Confédérés, une surtout me paraît caractéristique : c'est celle qui porte le nom de Convention de Sempach (*Sempacherbrief*), parce qu'elle fut rendue à l'occasion de cette campagne du quatorzième siècle, ci-dessus racontée. Ce n'est pas un règlement technique à propre-

ment dire ; c'est plutôt un simple accord dicté par les circonstances, et que chaque canton devait observer à l'égal des alliances perpétuelles. J'en laisse de côté le préambule, pour en transcrire seulement les articles.

« Nul ne doit commencer une guerre, générale ou privée, sans que nous en ayons, les alliances à la main, reconnu la nécessité ; mais lorsque, bannières déployées, nous marcherons ensemble contre nos ennemis, tous, en braves comme nos ancêtres, nous demeurerons unis, courageux et loyaux. Quiconque abandonnerait les rangs, ou transgresserait de quelque autre manière cette



ordonnance, doit être arrêté par le gouvernement dont il relève et puni dans sa personne et dans ses biens, pour l'avertissement de tous et sans contradiction d'aucun. Celui qu'une blessure aura mis hors d'état d'être en aide à lui-même et à l'armée, n'en demeurera pas moins avec ses compagnons d'armes aussi longtemps que durera le combat.

« On défendra le champ de bataille et l'on harcèlera l'ennemi jusqu'à la fin du péril. Comme il est advenu, à Sempach, que l'ennemi s'est rallié pendant le pillage, et qu'il aurait souffert bien davantage si nous nous étions moins pressés de courir au butin, personne à l'avenir ne se jettera sur le butin avant que les chefs l'aient permis. Chacun doit leur livrer tout ce qu'il trouve ; ils en feront le partage, selon la force des

contingents, entre tous ceux qui auront pris part à l'action.

« Enfin, puisqu'il a plu au Dieu tout-puissant de déclarer les églises ses demeures et de faire servir une femme au salut du genre humain, nous voulons qu'aucun des nôtres ne force, dévaste ou incendie couvent, église ou chapelle, ni n'attaque ou blesse femme ou fille ; nous n'exceptons que le cas où les femmes crieraient si fort, qu'il pourrait en résulter préjudice pour nos armes (10 juillet 1393). »

Au premier quart du quinzième siècle finit ce qu'on peut appeler l'âge héroïque de la Confédération. Les événements accomplis dans les trois Vallées n'avaient pas manqué d'exercer une action puissante sur les autres régions de la Suisse, et spécialement sur la zone alpestre qui, des sommets transis de l'Altmann et du Hohe-Säntis, s'abaisse d'étage en étage vers les plaines ondulées du lac de Constance. Les Appenzellois s'étaient affranchis ; la liberté avait de même pénétré dans le labyrinthe montueux de la vieille Rhétie, où se formèrent trois ligues, d'abord indépendantes les unes des autres ; mais à ces temps de jeunesse vigoureuse succéda, on l'a vu, une



LE LAC, VU D'AXENSTEIN.



période de troubles et d'ambition où les saines maximes de l'antique *bund* ne furent, hélas ! que trop oubliées. Dès le principe, tous les Suisses avaient eu des droits politiques pareils, les districts déjà délivrés ne portant secours à leurs voisins qu'avec le désir de leur donner part aux immunités dont eux-mêmes jouissaient. Avoir pour amis des associations d'hommes libres comme eux, telle avait été, au début, la pensée mère de tous leurs mouvements. Il n'en fut plus ainsi lorsque, sous des prétextes plus ou moins spécieux, les cantons qui avaient triomphé de la féodalité se laissèrent entraîner à créer chez eux et autour d'eux, sinon une nouvelle féodalité, tout au moins de nouvelles distinctions de l'ordre politique. Ils n'eurent pas seulement des alliés, ils possédèrent encore des pays sujets. Quelque temps, ces communes subordonnées purent se regarder comme des sœurs plus jeunes, arriérées



PAYSAGE ALPESTRE DANS LA NEIGE.

sur la voie de la liberté, mais conservant néanmoins l'espoir de se mettre au pas avec leurs aînées. La plupart n'avaient reconnu la maîtrise du chef-lieu que sous la réserve de leurs franchises ; mais, quand ces franchises furent violées, quel moyen eurent-elles de les revendiquer ? Entrer dans une bourgeoisie ? Cette ressource même finit par n'être plus guère à la portée des campagnards, car, après les guerres de Bourgogne, l'acquisition des droits de bourgeoisie devint une affaire d'argent beaucoup trop onéreuse pour leur bourse.

Cet état de choses, joint à l'évolution aristocratique qui s'était accomplie dans les villes, amena entre les intérêts une divergence chaque jour plus sensible. Dans la classe des privilégiés, l'ambition, l'orgueil, la cupidité mordirent les cœurs de plus en plus, et comme la crainte d'un péril extérieur avait disparu, le sentiment d'une patrie commune s'affaiblit aussi dans les âmes. C'est au point qu'en 1436 on vit les Confédérés s'armer en guerre contre Zürich, une des premières villes reçues dans

l'Alliance, et Zürich s'unir avec l'Autriche contre ses propres Confédérés. La lutte, que je raconterai plus tard, eut un caractère d'acharnement vraiment lamentable, et déclencha une tempête qui ne s'apaisa qu'après de longues années.

A plus d'une reprise aussi, la maison d'Autriche essaya de profiter de ces dissentiments pour reprendre ses anciens droits. Quoiqu'on se fût habitué peu à peu à tenir la Suisse pour indépendante, le corps germanique n'avait pas cessé de la regarder comme un de ses membres, et les Confédérés eux-mêmes n'avaient jamais songé à y contredire. Mais il advint qu'au quinzième siècle les Habsbourg remontèrent sur le trône impérial, et le pis, c'est que cette fois ils s'y assirent à titre non plus électif, mais héréditaire. C'était là un grave événement, car de protecteur, les Suisses, à coup sûr, n'en avaient plus que faire, et quant à un maître, ils avaient fait voir qu'ils étaient aussi gens à s'en passer.

L'histoire, qui doit relater les choses les plus importantes et les moindres, dit que, trente années durant, c'est-à-dire tout le temps qu'il régna, Frédéric III refusa de confirmer les franchises des Cantons; mais l'histoire ne dit pas qu'à aucun moment les Cantons s'en soient mis en peine. Sous Maximilien, qui lui succéda, la situation devint plus complexe. Le nouveau seigneur et suzerain eut l'idée de former une contre-ligue des princes et des villes souabes, et, pour éprouver l'obéissance des Confédérés, il les somma de se joindre à cette ligue et de lui fournir de l'argent pour faire la guerre aux Turcs et aux Français. Les Confédérés lui répondirent en s'alliant à la France, qui, au lieu de leur demander de l'argent, payait au contraire, et très-grassement, leurs services. On raconte que, leurs envoyés s'étant présentés devant l'Empereur, pour savoir sans doute par quels motifs il voulait lever des impôts en Suisse à propos d'intérêts qui ne concernaient aucunement la Suisse, Maximilien leur tint ce langage arrogant: « Sachez qu'en qualité d'archiduc d'Autriche nous vous portons une haine héréditaire, et que si vous nous refusez obéissance, nous irons vous chercher en vos pays et nous montrerons de notre personne au premier rang. » C'étaient les blessures de Morgarten, de Sempach, de Näfels, qui se rouvraient, saignantes et béantes. — « Gracieux seigneur, répartit le bourgmestre Schwend, de Zürich, je ne saurais vous le conseiller; nous avons un peuple tellement ignorant et grossier, qu'il serait capable de manquer de respect à la couronne impériale elle-même. »

C'était la guerre. Les Suisses, qui sortaient à peine de leurs luttes contre le Téméraire, n'y allèrent d'abord, c'est le cas de le dire, qu'à leur corps défendant. Jusqu'à la fin peut-être ils avaient espéré que les choses n'en viendraient point là; mais une fois qu'ils eurent de nouveau lavé leurs mains au sang autrichien, leur vieille ardeur se réveilla toute. De l'autre côté du Rhin, on avait préludé au combat par des chants moqueurs; les *Allemands*, — entre eux et les *Suisses* la distinction tendait à se faire, — avaient poussé l'insolence jusqu'à baptiser un veau du nom de *Reding*. « Plus inhumains que les Turcs et les Hussites, disaient-ils des Confédérés, ils n'ont foi qu'en leurs armes, ne se nourrissent que de sang chrétien et ne vivent que de la discorde des rois. Leurs fils n'apprennent que la guerre; ils ne savent que suivre, panache en tête et poignard au côté, le son du tambour. Eh bien, laissons-les invoquer leur vierge d'Einsiedeln, et nous, sur les pas du gentilhomme Jésus, allons allumer chez eux une telle flambée, que si le bon Dieu était assis sur l'arc-en-ciel, il n'aurait que le temps de retirer ses pieds. »

Les premiers combats se livrèrent autour du défilé de Saint-Luziensteig, près des frontières du minuscule État de Lichtenstein. Grisons et Suisses réunis mirent en déroute les Impériaux et les poursuivirent sur le sol autrichien jusqu'à Bregenz. Là, un Souabe, tiré de dessous un toit où il s'était

caché, implora, dit-on, en ces termes, la clémence des Confédérés : « Au nom de Dieu, faites-moi grâce, mes chers museaux de vache ; » il n'avait jamais entendu nommer autrement les Suisses. Sa simplicité lui sauva la vie ; on rit si fort qu'on en oublia de l'occire.

Le reste de la campagne, qui se continua tour à tour en Rhétie et près de Dorneck (canton de Bâle actuel), ne fut pas plus favorable aux armes de Maximilien, si bien que celui-ci, à bout de ressources, finit par accepter la médiation du duc de Milan ; la paix fut signée, à Bâle, le 22 octobre. Les Cantons, encore une fois victorieux de leur adversaire traditionnel, n'y gagnèrent que la haute justice en Thurgovie ; mais, comme le traité ne stipulait rien sur les futures relations des Confédérés et de l'Empire, on peut dire que Maximilien abandonnait implicitement ce droit de suzeraineté qui avait été la cause de la guerre. En tout cas, ni lui ni ses successeurs ne songeront plus à le faire valoir, et ce ne sera plus qu'exceptionnellement qu'on verra les députés suisses se rendre à la diète germanique. En attendant que la paix de Westphalie l'inscrive dans le droit européen, l'indépendance des pays helvétiques demeurera une chose établie en fait, et bientôt l'admission de Bâle, de Schaffhouse et d'Appenzell dans l'Alliance où figuraient déjà Fribourg et Soleure, parfera le chiffre des treize cantons et achèvera de constituer le faisceau de l'ancienne Confédération.

Franchissons, à présent, trois siècles. Dans cet intervalle s'est formé un art de la guerre nouveau et complexe, qui a changé, du tout au tout, la tactique de l'attaque et de la défense. Entre temps aussi la Suisse s'est laissée déchoir du haut rang qu'elle s'était acquis parmi les nations ; en louant ses fils à l'étranger, elle s'est condamnée, de plus en plus, à un rôle secondaire et subordonné qui menace de lui faire perdre jusqu'à son caractère national. La science militaire nouvelle, elle ne l'a apprise qu'en combattant pour des intérêts qui, le plus souvent, lui sont étrangers, sous des capitaines qui ne sont pas les siens, et à l'ombre de drapeaux qui ne sont point ceux de la patrie. Tout autour d'elle, le monde a marché, et ses gouvernants sont restés stationnaires. Soudainement troublés dans leur quiétude par les événements du 10 août et le massacre de la garde suisse aux Tuileries, ces gouvernants s'imaginent d'abord qu'il suffit d'un appel aux Cantons pour rouvrir l'ère des victoires passées et ressusciter l'antique héroïsme. Illusion profonde ! L'unité de vues et d'intérêts n'existe plus ; une moitié du pays rêve non plus de « ce qui a été », mais de « ce qui doit être », et d'ailleurs le service mercenaire a démoralisé les Confédérés, tué chez eux toute initiative et toute énergie. J'ai dit comment une poignée de Bernois essaya un moment de résister aux troupes de Brune et de Schauenbourg ; en fin de compte, il fallut céder. Seuls, au mois de mai de l'année 1798, les petits peuples de la Suisse primitive et pastorale s'obstinaient encore dans la lutte. Un descendant des plus anciens landammans de Schwytz, Aloys Reding (1), revenu depuis peu du service d'Espagne, avait ramassé 3,500 hommes, tant Uraniens que Schwytzois, et s'était mis en mesure de défendre, contre les 12,000 Français aguerris de Schauenbourg, les fameux défilés que nous connaissons. Lui-même, avec une partie de cette faible troupe mal armée, s'était posté au-dessus de Morgarten, dans l'encaissement de la Schindelleghi, par lequel la Sihl, après avoir réuni toutes ses eaux, s'échappe du plateau d'Einsiedeln, et où passe la route qui, partant de Richterschwyl, s'engage dans la vallée dite de Rothenthurm pour pénétrer de là dans le pays de Schwytz. Le curé d'Einsiedeln, Marianus Herzog, qui partageait avec Reding

(1) Reding était alors président (maire) de la municipalité de Schwytz.

la direction de la résistance, s'était chargé, de son côté, de défendre l'autre route, celle de l'Etzel, qui permet de tourner, par l'Alpthal et les croupes du Hacken, le bastion rocheux des Mythen. « La mort nous attend, dit Reding aux siens avant le combat ; si quelqu'un la redoute, qu'il se retire : aucun reproche de notre part ne le suivra. Je préfère cent hommes sur qui je puisse compter à cinq cents hommes qui, fuyant au moment du danger, amèneraient la confusion et feraient inutilement sacrifier des braves. » Personne ne bougea.

Par malheur, le curé d'Einsiedeln, le premier attaqué, au lieu de défendre l'Etzel, livra le passage. Reding, ainsi débordé sur ses derrières, dut, après un combat héroïque, se replier sur Rothenthurm. Là, il recommença la bataille. Comme au Grauholz, comme à Stanz, des femmes, des jeunes filles, des enfants, étaient accourus armés de massues et de bâtons ferrés. Les Français, culbutés à plusieurs reprises jusqu'à Morgarten et vers Égeri, éprouvèrent une perte décuple de celle des Schwytzois. Malgré tout, la continuation de la lutte était impossible ; tôt ou tard Schauenbourg devait l'emporter. Maître d'Einsiedeln, il avait, au pied des Mythen, le choix des passages ; le plus praticable, celui du Hacken, n'était barré que par un bataillon ; plus loin, entre les Mythen et au delà, d'autres seuils d'accès restaient sans défense ou n'étaient gardés que par des femmes. On délibéra ; Reding exposa l'état des choses, et la reddition fut votée, à des conditions que Schauenbourg accepta et qui sauvaient l'honneur des Schwytzois.

Ainsi tomba la vieille Suisse, aux mêmes lieux où, cinq siècles auparavant, elle avait conquis son indépendance.



ALOYS REDING.

gagé de toute abréviation, de toute citation qui pourrait arrêter les lecteurs peu familiers avec les œuvres d'érudition; tout l'appareil scientifique a été rejeté dans les notes, au bas des pages, où chacun pourra trouver indiqués les textes des écrivains anciens, les observations des modernes, les monuments découverts jusqu'aux temps les plus récents, qui peuvent jeter quelque lumière sur le sujet traité; enfin, pour ceux qui ne se contentent pas des notions résumées que doit fournir un dictionnaire, les notes et la bibliographie placée à la suite contiennent l'indication des ouvrages spéciaux, des mémoires des académies et des sociétés savantes, des dissertations publiées tant en France qu'à l'étranger, qui leur permettront de pousser aussi loin qu'ils le voudront leurs études. Cependant il y avait un choix à faire dans les citations : il est aussi facile de les multiplier pour certains sujets, qu'il est malaisé pour certains autres d'en trouver sur lesquelles on puisse fonder un commencement de science. On a dû se restreindre aux témoignages les plus significatifs pour les premiers et admettre largement toutes les indications utiles pour les seconds.

Les figures, qui sont nombreuses, sont toutes puisées aux sources antiques, soit que les desseins aient été faits directement d'après les monuments, soit qu'ils aient été pris dans des ouvrages qui les reproduisent fidèlement. Il suffira d'un regard jeté sur ce livre pour s'apercevoir que les gravures n'y sont pas de pures illustrations, mais des preuves à l'appui de ce qui est allégué dans le texte : « Selon moi, a dit l'illustre Winckelmann, ce sont les images « mêmes qui doivent décider du sens des passages des livres des anciens qui, exposant des choses connues dans ces « temps-là, ne sont jamais aussi clairs qu'il le faudrait pour les bien entendre dans des siècles où les usages et « les mœurs ont totalement changé. »

Les noms qui servent de titres aux articles sont ceux qui répondent naturellement au titre du dictionnaire, c'est-à-dire qui désignent toutes les choses de la vie publique et privée des anciens. On n'y trouvera pas de noms d'hommes ni de lieux, parce qu'on n'a pas voulu y mettre ce qui se trouve déjà dans les dictionnaires d'histoire et de géographie; on ne s'est pas davantage proposé de faire un dictionnaire de mythologie; il n'y faut donc chercher que les noms des dieux et des héros dont les types et les légendes ne devaient pas rester sans explication à côté d'articles qui parlent de leur culte, de leurs fêtes et d'objets de toutes sortes où ils se trouvent représentés.

On a aussi indiqué, mais avec plus de réserve et sans admettre des faits encore mal établis, ce que l'on sait avec quelque certitude sur les Étrusques et sur les autres peuples de la Grèce et de l'Italie moins connus que ne le sont Rome et Athènes, et quand cela était nécessaire, même sur les voisins qu'elles appelaient barbares, dont l'empreinte est quelquefois visible dans la civilisation des grandes nations classiques.

Tous les articles sont signés par leurs auteurs : on remarquera les noms de membres de l'Institut, de professeurs éminents de l'Université, de savants connus par des travaux spéciaux, qui ont bien voulu nous prêter leur concours avec le désintéressement qu'il faut pour enfermer dans un court article de dictionnaire les résultats de longues et laborieuses recherches.

---

## LE DICTIONNAIRE DES ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES

SE COMPOSERA D'ENVIRON VINGT FASCICULES

Chaque fascicule comprendra 20 feuilles d'impression et contiendra un grand nombre de gravures

LE SIXIÈME FASCICULE EST EN VENTE. PRIX DE CHAQUE FASCICULE, BROCHÉ : 5 fr.

# LA SUISSE

ÉTUDES ET VOYAGES

A TRAVERS LES 22 CANTONS

---

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION

---

*LA SUISSE* formera environ 100 livraisons et contiendra 750 gravures.

Chaque livraison sera formée de 16 pages in-4° de texte et protégée par une couverture.

**Le prix de la livraison est de 1 franc.**

*Il paraît régulièrement une livraison par semaine depuis le 27 Avril 1878.*